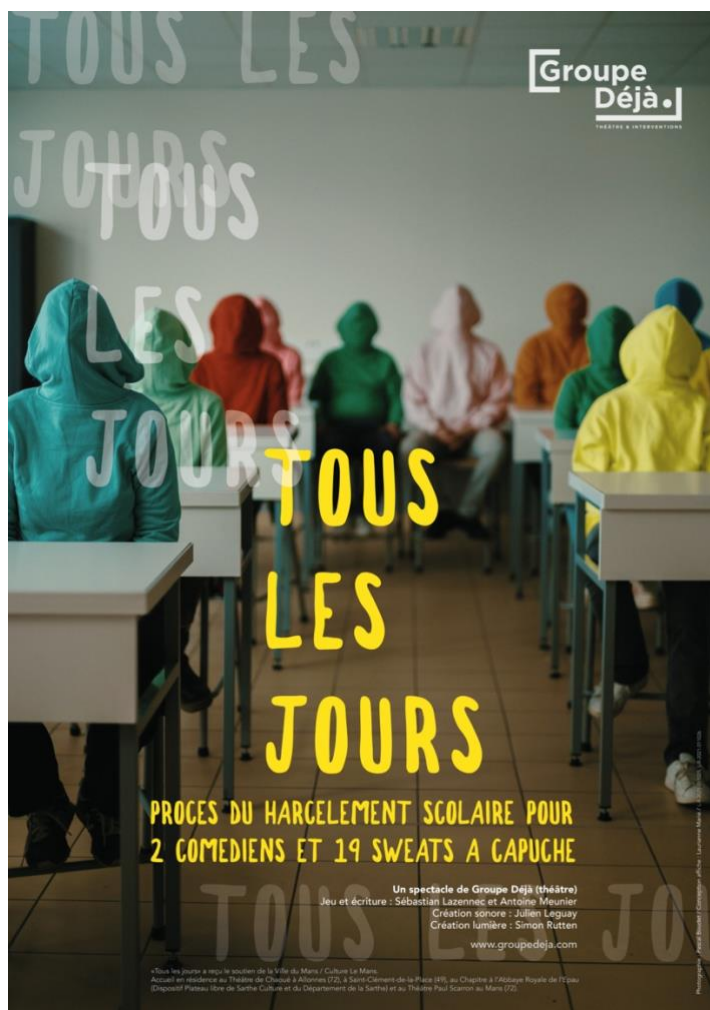


DOSSIER PÉDAGOGIQUE



Photographie : Pascal Boudet / Affiche : Laurianne Marié

Tous les jours

Procès du harcèlement scolaire pour 2 comédiens et 19 sweats à capuche

Et si nous pouvions juger le harcèlement scolaire dans un tribunal ? Imaginons un procès, historique, où le harcèlement scolaire, en personne, comparaît devant ses victimes : les enfants, adolescents et adultes de différents établissements scolaires. Cet "individu" dangereux aux multiples facettes mérite un jugement spectaculaire. 2 comédiens, 19 personnages et autant de sweats à capuche ne seront pas de trop pour mener à bien cet incroyable procès.

Ce dossier pédagogique vous permet de préparer vos élèves à la venue du spectacle au sein de votre établissement. Il rappelle les attentes concernant la représentation d'un spectacle vivant, puis propose des pistes possibles d'exploitation pédagogique du spectacle, à voir, puis vu, par les élèves. Ces propositions sont à adapter en fonction des classes et des objectifs d'enseignement.

“Tous les jours” est une forme artistique et théâtrale à destination des établissements scolaires et leurs élèves, sur le thème du « harcèlement scolaire ». Cette écriture s'adresse plus particulièrement aux élèves de collèges et de lycées.

AUTOUR DU SPECTACLE

Actions nécessaires à mettre en place en amont du spectacle

Qu'est-ce qu'un procès en cours d'assise ?

Il est nécessaire de sensibiliser les élèves à ce qu'est un **procès en cours d'assise** et de citer et connaître les rôles des différents protagonistes. Travail sur le langage des assises, le vocabulaire d'un procès, le milieu juridique,... Cela leur permettra d'être à l'aise lors de la représentation, de faire le lien avec les connaissances vues en classe précédemment.

Le vocabulaire

Une fiche de vocabulaire sera disposée sur chaque chaise afin d'aider les élèves à la compréhension du spectacle (voir page suivante).

Parler du harcèlement scolaire

Il est préférable d'aborder le thème du harcèlement scolaire en classe si ce travail de sensibilisation n'a jamais été fait avec les élèves. Le définir. Parler des conséquences.

Il peut également il y avoir un travail sur le titre du spectacle : “Tous les jours”, afin de voir ce que cela évoque chez les élèves, tout en sachant qu'ils sont au courant du thème du spectacle.

Aborder le théâtre et le milieu du spectacle vivant

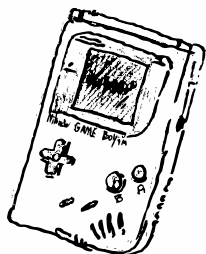
Il est important d'éveiller la curiosité. Mais il n'est pas toujours nécessaire de préparer la représentation. On peut parfois laisser les élèves se confronter directement à l'œuvre, surtout s'ils sont engagés depuis longtemps dans un parcours de spectateur. Tout cela est à peser au regard des difficultés possibles de la réception. Mais il est souvent motivant et productif d'aiguiser l'appétit et de créer l'attente. **Il s'agit plus de préparer l'élève à être spectateur que de le préparer à un spectacle et à son contenu.** Ainsi, avant même de travailler sur le dossier lié au spectacle, il convient de mieux sensibiliser les élèves à ce qu'est une représentation théâtrale, chorégraphique ou musicale.

Motiver sans dévoiler, dire sans trop induire, afin de laisser aux élèves le plaisir de la découverte et la possibilité de construire leur propre compréhension du spectacle.



ACCORDER LE BENEFICE DU DOUTE, exp. Principe de ne pas condamner une personne si les preuves décisives manquent.

ACQUITTEMENT, n.m. Verdict dans un procès signifiant que le tribunal n'a pas pu prouver que l'accusé a commis l'infraction reprochée.



ARCHAÏQUE, adj. Qui est vieux, ancien, peu évolué.

AVOCAT GENERAL, n.m. L'avocat général est un juge, il n'est ni avocat, ni général, mais avocat de l'intérêt général.

CAUTIONNER, v. Être d'accord soutenir une idée ou une action.



CONFORMISME, n.m. Attitude passive qui consiste à être et faire comme le plus grand nombre.

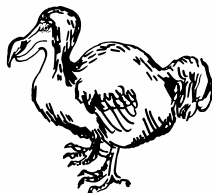
CORRUPTION, n.f. Engager quelqu'un par des dons ou des promesses, à faire quelque chose contre son devoir, sa conscience.

COUR D'ASSISE, n.f. En France, la cour d'assises est une juridiction départementale, compétente pour juger les personnes accusées d'avoir commis un crime. Les crimes sont le répertoire d'infractions les plus graves. La cour d'assises siège généralement avec jury.

DESEMANTISATION, n.f. Faire perdre son sens à un mot.

EMPATHIE, n.f. Capacité de se mettre à la place de l'autre et de comprendre ce qu'il ressent.

EPITOGE, n.f. Une épitoge est une bande de tissu distinctive portée par-dessus la toge (d'où son nom) des magistrats et avocats, ainsi que des universitaires.



ERADICUER, v. Faire disparaître, supprimer.

GREFFIER, n.m. Sa mission principale consiste à écrire les débats lors d'un procès, à dresser des procès-verbaux et à rédiger les décisions du tribunal.

HABILETE SOCIALE, n.f. Les habiletés sociales sont un ensemble d'aptitudes qui permettent de percevoir et de comprendre les messages communiqués par les autres, de choisir une réponse à ces messages et de l'émettre par des moyens verbaux et non-verbaux, de façon appropriée à une situation sociale.

HPI : Personne à Haut Potentiel Intellectuel, avant on disait *surdoué*.

MALVEILLANCE, n.f. Tendance à blâmer autrui, à lui vouloir du mal.

MANICHEENNE, adj. Le manichéisme est une attitude consistant à simplifier les rapports du monde, ramenés à une simple opposition du bien et du mal.

NORMOPATHE, n.m. Personne qui a tendance à suivre le groupe dominant sans réfléchir par lui-même.

PARTIE CIVILE, n.f. La partie civile est la personne qui s'estime victime d'une infraction et qui intervient dans une procédure afin d'obtenir une indemnisation de son préjudice.

PERPETUITE, n.f. Pour toujours.

PLAIDOIRIE, n.f. La plaidoirie désigne l'exposé verbal d'un avocat ou d'une avocate devant un tribunal, lors d'une audience. Le but de la plaidoirie est de convaincre le tribunal.

PREMEDITATION, n.f. Avoir organisé et pensé un crime ou un délit avant de le commettre.

PSYCHOSOCIOLOGUE, n.m. Le/la psychosociologue analyse le comportement des individus en prenant en compte l'environnement dans lequel ils évoluent.

RECIDIVE, n.f. Fait de commettre une nouvelle infraction, après une condamnation.



YOP, n.p. Marque commerciale française de yaourt à boire industriel commercialisée par le groupe agroalimentaire Yoplait, une entreprise spécialisée dans la transformation du lait. Miam Miam.

Déroulement de la représentation

Les élèves au sein de leurs établissements, ou ailleurs, sont invités à venir assister à une intervention théâtrale sur le thème du harcèlement scolaire.

Après avoir été convié.e.s à s'asseoir à des places précises dans l'espace, **les élèves vont assister et participer à un procès "théâtralisé"** : celui du harcèlement scolaire.

Ils seront répartis par les comédiens à leur arrivée dans la salle de cette manière : certain.e.s seront les juré.e.s, un.e autre sera greffier.e et les autres seront spectateurs et spectatrices d'un procès d'assise. Ils seront en tous les cas répartis tout autour et dans l'espace de jeu.

Les spectateurs n'auront pas à prendre la parole, cette scénographie/mise en scène permet principalement de les intégrer à l'intervention et qu'ils deviennent acteurs (passifs) de ce qui se joue devant eux.

Ainsi il n'y aura pas d'espace réservé aux comédiens ni d'espace réservé au public. Tous seront dans le même espace. Comme dans un tribunal.

Nous tenons à ce que les élèves ne soient pas au courant de ce dispositif scénographique avant leur arrivée au spectacle pour qu'il y ait un peu de surprise.

Pendant le spectacle

Pendant le spectacle, il n'y a rien d'autre à faire que de **profiter du moment et prendre plaisir à être spectateur**. Évidemment, cela est possible si, au préalable, les consignes habituelles ont été données en classe. À savoir, ne pas parler pendant le spectacle, ne pas manger, ne pas prendre de photos etc... Par contre, il est possible de réagir. Rire notamment. Lorsque vous rentrerez sur le lieu du spectacle, il n'y a plus d'élèves, plus d'équipes pédagogiques, vous êtes spectateurs, le spectacle est réellement commencé. **En effet, c'est dès l'entrée dans la salle que les comédiens prennent en charge les spectateurs et plus personne n'aura la possibilité de prendre la parole à ce moment-là.**



Action civique à mettre en place après le spectacle :

Une fois le **spectacle d'une cinquantaine de minutes** terminé, nous aimons qu'un **dialogue avec les élèves, les professeurs et l'équipe artistique prenne place** pour, cette fois, donner la parole aux concerné-e-s. Nous y parlerons du thème bien entendu, mais aussi de la forme, c'est-à-dire du théâtre.

POUR ALLER PLUS LOIN

Atelier(s) en lien avec le spectacle

Il est tout à fait possible de réfléchir à un **atelier porté par l'équipe artistique** en lien avec la représentation. Nous préférons que cet atelier ait lieu après la représentation.

Nous proposons deux axes artistiques :

- **Le premier axe** s'appuie sur la forme : « **Le théâtre comme moyen** ».

Il s'agit d'une discussion.

Le théâtre n'est pas forcément un objectif. Il est le moyen d'atteindre et de parler du sujet.

Expliquer en quoi l'utilisation du **genre théâtral permet d'aborder une thématique** : pour dénoncer les travers de notre société, pour échanger sur un sujet sensible, ...

En quoi le théâtre est un **moyen interactif agréable et en quoi il facilite l'accessibilité du propos ?**

Le pouvoir et la liberté du théâtre : Plutôt que de suivre une conférence sur le harcèlement scolaire par exemple, on utilise le théâtre comme moyen de médiation. Cela permet à l'action pédagogique d'être plus vivante, moins consensuelle.

En quoi le théâtre apporte de la **réflexion** en amenant de l'information à un individu **sans lui imposer la façon de percevoir ladite information ?**

Redéfinir également **ce qu'apporte émotionnellement le théâtre** : ce n'est pas seulement un « divertissement », il permet aussi de réfléchir, de parler de situations particulières, difficiles, et de ressentir différentes émotions : Il ne cherche pas forcément le rire, il apporte tout un panel d'émotions, positives et négatives qui permettent la construction de soi.



©Laurianne Marié

- **Le deuxième axe** s'appuie sur le fond : **"Le harcèlement"**.

Il s'agit d'un atelier théâtre. Travail sur l'écoute de soi, l'écoute des autres, sur la confiance en soi, la confiance dans le groupe, travail sur l'empathie.

Envisager des exploitations pédagogiques en classe

Avant le spectacle

- **Sur la forme :**

Il est important d'éveiller la curiosité. Mais il n'est pas toujours nécessaire de préparer la représentation. On peut parfois laisser les élèves se confronter directement à l'œuvre, surtout s'ils sont engagés depuis longtemps dans un parcours de spectateur. Tout cela est à peser au regard des difficultés possibles de la réception. Mais il est souvent motivant et productif d'aiguiser l'appétit et de créer l'attente. **Il s'agit plus de préparer l'élève à être spectateur que de le préparer à un spectacle et à son contenu.** Ainsi, avant même de travailler sur le dossier lié au spectacle, il convient de mieux sensibiliser les élèves à ce qu'est une représentation théâtrale, chorégraphique ou musicale.

Motiver sans dévoiler, dire sans trop induire, afin de laisser aux élèves le plaisir de la découverte et la possibilité de construire leur propre compréhension du spectacle.

Quelques exemples d'action possibles :

Lecture des extraits du spectacle.

Étude de l'affiche du spectacle.

Travail sur le titre : "Tous les jours" Voir ce que cela évoque chez les élèves, en lien avec le fait qu'ils savent que le spectacle parle du harcèlement scolaire.

Discussion sur le fait que nous venons jouer dans leur établissement. Pourquoi ?

- **Sur le fond :**

Aborder le thème du harcèlement scolaire en classe si ce travail de sensibilisation n'a jamais été fait avec les élèves. Le définir. Parler des conséquences.



©Laurianne Marié

Après le spectacle

- **Pistes de travail en cours de français :**

Exercices d'écritures autour du spectacle :

- **Écrire une critique de spectacle** ou, plus simple, écrire quatre phrases résumant le spectacle ainsi que des appréciations positives ou négatives. Dire si on a aimé ou non et pourquoi. Si ce spectacle était une couleur, une musique, un objet, un personnage célèbre, un goût, une matière ? Quel adjectif qualifierait le mieux le spectacle ? Ce qu'on gardera le plus fort dans sa mémoire, ce qui nous a le plus touché. Quelles sont les émotions qui nous ont traversés pendant le spectacle ? (empathie, tristesse, humour, colère...) Quels sont les moments, les passages, les mots qui vous ont choqués ? Pourquoi ? Dire ou redire qu'on a le droit de critiquer un spectacle, d'avoir ses propres explications, de ne pas être d'accord.
- **Chacun note trois souvenirs très précis du spectacle** (un jeu de scène, un élément de scénographie, un son...). Énoncer à voix haute un souvenir aux autres. Se regrouper par affinités de souvenirs et analyser ensemble le spectacle.
- **Porter à l'écrit** : Écrire une lettre aux comédiens, aux personnages...
- **Parler de ce qu'on a ressenti au début du spectacle** : déstabilisation, salle transformée, Confronter des visions de spectateurs installés à des places différentes.

Exercices d'écritures autour du thème du harcèlement :

- **Raconter une scène de harcèlement scolaire** selon plusieurs points de vue (victimes, harceleur ou spectateur).
- **Récit à la première personne d'un des personnages du spectacle** APRÈS le procès (soit dès la sortie, soit plus tard). Exemples : L'avocat de la défense, dans sa voiture en rentrant du procès ou les victimes qui sont venues témoigner, une fois rentrées chez elles.
- **Ecrire un discours aux 700 000 victimes de harcèlement** et le lire en classe (éloquence)
- **Débattre et discuter** / Débats philosophiques sur les thèmes du harcèlement scolaire.
- **Imaginer ce que pouvait être le harcèlement scolaire avant**. Qu'est ce qui a pu changer ? Le cyberharcèlement, etc.

Exercices d'écritures autour du thème du procès :

- **Écrire une plaidoirie d'avocat sur une affaire mineure** (ex : le vol de la dernière frite dans l'assiette du petit Martin, hier à la cantine.
- Travail sur le point de vue narratif, **raconter le procès du point de vue de tel ou tel personnage**, tous les personnages n'ont pas vécu le procès de la même manière. Que permet l'utilisation du procès pour parler du harcèlement scolaire ?
- **Travail sur le fait de prendre parti**, de juger une situation : donner des exemples de sa propre vie



- **Pistes de travail en cours d'arts plastiques :**

- **Création visuelle ou sonore** sur le harcèlement scolaire du **point de vue** de la victime, du harceleur ou des spectateurs.
- **Création visuelle** avec pour base un **sweat à capuche**.
- Créer sa propre affiche du spectacle.
- **Travail avec des photos du spectacle** : remettre en ordre, rattacher l'image à un moment fort du spectacle. (Pour les plus jeunes)

- **Pistes de travail en cours d'histoire et éducation civique :**

- Fonctionnement d'un **tribunal** (tribunal correctionnel et cours d'assises) et les **principes de la justice** (droit à la défense, droit à un procès équitable)
- Le racisme, l'exclusion
- Création et histoire de l'**ONU/UNICEF** et de la **Convention internationale des droits de l'enfant**.
- **Le harcèlement scolaire au sein de votre l'établissement** : Quelles sont les procédures ? Qui sont les adultes référents au sein de l'établissement ?
- **Histoire du théâtre**, les différents types de théâtre, sur le fait d'utiliser le théâtre comme moyen d'expression. **Histoire de l'art** de manière générale.

- **Piste de travail en cours de mathématiques :**

- Aucune



© Pascal Boudet

Tarif des ateliers

Un atelier de 2h avec 1 intervenant pour 16 élèves = 150€ TTC ; un atelier de 2h avec 2 intervenants pour 30 élèves = 300 €.

Prévoir défraiement de transport si atelier éloigné de la date de représentation.

Prévoir repas pour 2 personnes le midi et soir si nécessaire.

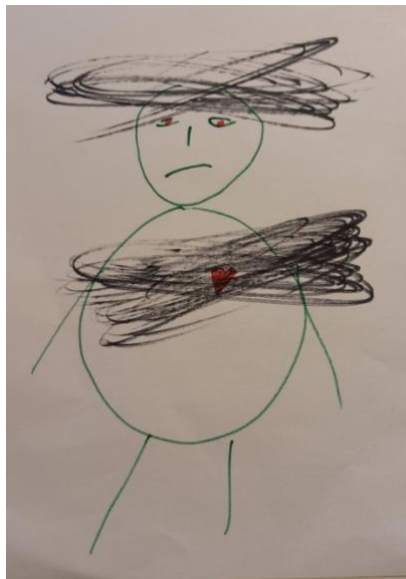
Précisions pour les ateliers : Un atelier dure 2h minimum afin d'avoir le temps de mener correctement les actions avec les élèves.

Compter 1 intervenant pour 16 élèves grand maximum. (Possible d'avoir 2 intervenants en parallèle pour une classe de 30 élèves sur le même créneau horaire)

S'il n'y a qu'une demande d'atelier, nous le ferons dans la même journée. (Représentations le matin, atelier l'après-midi)

S'il y a plusieurs demandes d'ateliers, nous les ferons le jour suivant.

Nous préférons que les élèves aient vu le spectacle avant de faire les ateliers ; ainsi ils connaissent l'univers des intervenants.





Artistique :

Sébastien Lazennec

06 07 32 35 77 - lazennec@groupepejea.com

Production, Administration, Tournées :

Emilie Métris

06 72 90 12 37 - ecrire@groupepejea.com

Communication :

Laurianne Marié

06 65 13 45 15 - communication@groupepejea.com

Coordonnées de la structure :

Groupe Déjà

35 rue de Degré - Hall A - Appt 303

72000 le Mans - Sarthe – France

www.groupepejea.com

Licences L-R-2021-011025 et L-R-2021-011026

Code APE : 9001 Z

Siret : 399 392 570 000 61



Groupe Déjà est conventionné avec l'État - Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) des Pays de la Loire.

Groupe Déjà est conventionné avec la Ville du Mans et le Département de la Sarthe.

Groupe Déjà est soutenu par :

- La Région des Pays de la Loire pour son fonctionnement, et sa diffusion.

- L'État - DRAC des Pays de la Loire pour ses actions territoriales.

Groupe Déjà est adhérent au SCC (Syndicat des compagnies de cirque et de création) et au Pôle spectacle vivant des Pays de la Loire.